6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie IA Clarington stratégique de revenu (actions de séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5) (chacune étant une catégrie d'actions du Fonds secteur Clarington Inc.)	1 ^{er} décembre 2011	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
AltaGas Ltd.	1 ^{er} décembre 2011	Alberta
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (L')	7 décembre 2011	Ontario
CI Financial Corp.	8 décembre 2011	Ontario
Fiducie de placement immobilier Dundee	5 décembre 2011	Ontario
Fonds Russell Catégorie portefeuille à revenu fixe LifePoints Russell Catégorie portefeuille de revenu prudent LifePoints Russell Catégorie portefeuille équilibré de revenu LifePoints Russell	7 décembre 2011	Ontario
Griffiths Energy International Inc.	1 ^{er} décembre 2011	Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Innovative Composites International Inc.	2 décembre 2011	Ontario
Karnalyte Resources Inc.	5 décembre 2011	Alberta
Utility Split Trust	1 ^{er} décembre 2011	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds canadien d'occasions de revenu O'Leary Fonds de revenu d'actions canadiennes O'Leary (parts de séries A, F, H, I, M et X) Fonds de revenu conservateur O'Leary (parts de séries A, F, H, I et M)	1 ^{er} décembre 2011	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
AltaGas Ltd.	7 décembre 2011	Alberta
Catégorie de dividendes Avantage Dynamique	5 décembre 2011	Ontario
Chemtrade Logistics Income Fund	5 décembre 2011	Ontario
EPCOR Utilities Inc.	1 ^{er} décembre 2011	Alberta
Fonds Fidelity (Les)	5 décembre 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif (auparavant Mandat privé Fidelity Répartition tactique de l'actif)		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif – Devises neutres (auparavant Mandat privé Fidelity Répartition tactique de l'actif – Devises neutres)		
Fiducie de placement Fidelity Créances Marchés émergents		
Fiducie de placement Fidelity Actions Marchés émergents		
Fiducie de placement Fidelity Revenu élevé à taux variable		
Fiducie Fidelity Placement immobilier commercial à revenu élevé		
Fiducie de placement Fidelity Titres convertibles		
Fiducie de placement Fidelity Actions PME américaines		
Fonds privés Scotia ^{MD} (<i>auparavant, Fonds Apogée</i>)	2 décembre 2011	Ontario
Fonds privé Scotia de revenu à court terme (auparavant Fonds de revenu à court terme Apogée)		
Fonds privé Scotia de revenu (<i>auparavant</i> Fonds de revenu Apogée)		
Fonds privé Scotia de revenu à rendement supérieur (auparavant Fonds de revenu à rendement supérieur Apogée)		
Fonds privé Scotia américain d'obligations de base+ (auparavant Fonds américain d'obligations de base+ Apogée)		
Fonds privé Scotia équilibré stratégique (auparavant Fonds équilibré stratégique Apogée)		
Fonds privé Scotia canadien de valeur (auparavant Fonds canadien de valeur Apogée)		
Fonds privé Scotia canadien à moyenne capitalisation (auparavant Fonds canadien à moyenne capitalisation Apogée)		

Nom de l'émetteur Autorité principale¹ Date du visa

Fonds privé Scotia canadien de croissance (auparavant Fonds canadien de croissance Apogée)

Fonds privé Scotia canadien à petite capitalisation (auparavant Fonds canadien à petite capitalisation Apogée)

Fonds privé Scotia américain de valeur (auparavant Fonds américain de valeur Apogée)

Fonds privé Scotia américain de croissance à grande capitalisation (auparavant Fonds américain de croissance à grande capitalisation Apogée)

Fonds privé Scotia américain de valeur à movenne capitalisation (auparavant Fonds américain de valeur à moyenne capitalisation Apogée)

Fonds privé Scotia américain de croissance à moyenne capitalisation (auparavant Fonds américain de croissance à moyenne capitalisation Apogée)

Fonds privé Scotia d'actions internationales (auparavant Fonds d'actions internationales Apogée)

Fonds privé Scotia international de valeur à petite et moyenne capitalisation (auparavant, Fonds international de valeur à petite et moyenne capitalisation Apogée)

Fonds privé Scotia des marchés émergents (auparavant Fonds d'actions de marchés émergents Apogée)

Fonds privé Scotia d'actions mondiales (auparavant Fonds d'actions mondiales Apogée)

Fonds privé Scotia de titres immobiliers mondiaux (auparavant Fonds de titres immobiliers mondiaux Apogée)

Fonds Scotia^{MD} 1^{er} décembre 2011 Ontario

Fonds Scotia du marché monétaire

Fonds Scotia de revenu canadien

Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié

Date du visa	Autorité principale ¹
	Date du visa

Fonds Scotia^{MD}

1^{er} décembre 2011

Ontario

Fonds Scotia des bons du Trésor

Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor

Fonds Scotia du marché monétaire

Fonds Scotia du marché monétaire en \$US

Fonds Scotia hypothécaire de revenu

Fonds Scotia d'obligations

Fonds Scotia de revenu canadien

Fonds Scotia d'obligations en \$ US

Fonds Scotia d'obligations mondiales

Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié

Fonds Scotia de revenu Avantage

Fonds Scotia canadien équilibré

Fonds Scotia de revenu de dividendes canadiens

Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs

Fonds Scotia équilibré mondial

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Scotia équilibré en \$ US		
Fonds Scotia de dividendes canadiens		
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre		
Fonds Scotia de croissance canadienne		
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation		
Fonds Scotia des ressources		
Fonds Scotia de valeurs américaines de premier ordre (auparavant Fonds Scotia de croissance américaine)		
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur		
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur		
Fonds Scotia européen		
Fonds Scotia de la région du Pacifique		
Fonds Scotia d'Amérique latine		
Fonds Scotia de dividendes mondiaux		
Fonds Scotia de croissance mondiale		
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation		
Fonds Scotia potentiel mondial		
Fonds Scotia mondial des changements climatiques		
Fonds Scotia indiciel obligataire canadien		
Fonds Scotia indiciel canadien		
Fonds Scotia indiciel américain		
Fonds Scotia CanAm indiciel		
Fonds Scotia indiciel Nasdaq		
Fonds Scotia indiciel international		
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia		
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia		
Portefeuille de croissance moyenne		

Sélection Scotia

Portefeuille de croissance dynamique

Nom de l'émetteur Date du visa Autorité principale¹ Sélection Scotia Portefeuille de revenu diversifié Partenaires Scotia Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia

Portefeuille Scotia Vision prudente 2010 Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010 Portefeuille Scotia Vision prudente 2015 Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015

Portefeuille de croissance moyenne

Portefeuille de croissance dynamique

Partenaires Scotia

Partenaires Scotia

Portefeuille Scotia Vision prudente 2020 Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020

Portefeuille Scotia Vision prudente 2030

Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030

1^{er} décembre 2011 Fonds Scotia^{MD} Ontario

Fonds Scotia du marché monétaire

Fonds Scotia de revenu canadien

Fonds privé Scotia d'obligations de sociétés canadiennes (auparavant Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Scotia)

Fonds privé Scotia d'obligations gouvernementales à court et moyen termes (auparavant Fonds d'obligations gouvernementales à court et moyen termes Scotia)

Fonds d'obligations à court terme Scotia

Fonds privé Scotia à revenu avantagé (auparavant Fonds à revenu avantagé Scotia)

Fonds privé Scotia d'actions privilégiées canadiennes

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Scotia de dividendes canadiens		
Fonds privé Scotia d'actions canadiennes (auparavant Fonds d'actions canadiennes Scotia)		
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation		
Fonds privé Scotia d'actions nord- américaines (auparavant Fonds d'actions nord-américaines Scotia)		
Fonds privé Scotia de potentiel cyclique (auparavant Fonds de potentiel cyclique Scotia)		
Fonds privé Scotia de dividendes américains		
Fonds privé Scotia d'actions américaines (auparavant Fonds d'actions américaines Scotia)		
Fonds privé Scotia international d'actions de base (auparavant Fonds d'actions internationales Scotia)		
Genesis Trust II	1 ^{er} décembre 2011	Ontario
Gibson Energy Inc.	5 décembre 2011	Alberta
Global Prosperata Funds	1 ^{er} décembre 2011	Ontario
Fonds Conservation Capital		
Portefeuille INNOVA Scotia	1 ^{er} décembre 2011	Ontario
Portefeuille de revenu INNOVA Scotia		
Portefeuille de revenu équilibré INNOVA Scotia		
Portefeuille de croissance équilibrée INNOVA Scotia		
Portefeuille de croissance INNOVA Scotia		
Portefeuille de croissance maximale INNOVA Scotia		
Portefeuilles Apogée	1 ^{er} décembre 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille de revenu équilibré Apogée		
Portefeuille de croissance moyenne équilibré Apogée		
Portefeuille de croissance équilibré Apogée		
Portefeuille de croissance moyenne Apogée		
Portefeuille de croissance Apogée		
SCITI Trust	7 décembre 2011	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de croissance de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec	6 décembre 2011	Québec
Fonds Équilibré de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec		
Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ PONDÉRÉ Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ	8 décembre 2011	Québec
Fonds canadien valeur AGF	6 décembre 2011	Ontario
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North	7 décembre 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu équilibré TD (<i>Titres de la Série Conseillers et de la Série</i> <i>F</i>)	7 décembre 2011	Ontario
Fonds de revenu équilibré TD (<i>Titres de la Série Investisseurs et de la Série D</i>)	7 décembre 2011	Ontario
Fonds Matrix	1 ^{er} décembre 2011	Colombie-Britannique

Fonds à versement mensuel Matrix (catégorie de sociétés)

Fonds de revenu à impôt différé Matrix

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Altalink, L.P.	3 novembre 2011	16 août 2010
Autorité Aéroportuaire du Grand Toronto	29 novembre 2011	19 mars 2010
Banque Nationale du Canada	29 novembre 2011	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	2 décembre 2011	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	2 décembre 2011	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	2 décembre 2011	14 mai 2010
Banque Royale du Canada	1 ^{er} décembre 2011	21 octobre 2011

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	1 ^{er} décembre 2011	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 décembre 2011	21 octobre 2011
Barclays Bank PLC	6 décembre 2011	28 avril 2011
Calloway Real Estate Investment Trust	2 décembre 2011	31 octobre 2011
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	19 novembre 2011	29 juin 2011
Enbridge Inc.	22 novembre 2011	22 septembre 2010
Société financière Manuvie	29 novembre 2011	3 septembre 2010
Whiterock Real Estate Investment Trust	2 décembre 2011	29 octobre 2010

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Peregrine Diamonds Ltd.

Vu le placement de droits de Peregrine Diamonds Ltd. (l'« émetteur ») visé par la notice d'offre datée du 28 octobre 2011 (la « notice d'offre ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

Vu l'avis prévu à l'article 2.1a) du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription (le « Règlement 45-106 ») daté du 21 septembre 2011 et déposé par l'émetteur auprès de l'Autorité le 23 septembre 2011;

Vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 28 septembre 2011 relativement au placement de droits visé par la notice d'offre;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 97 122 477 droits de souscription, tel que prévu dans la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 31 octobre 2011.

(s) Benoit Dionne Benoit Dionne Chef du service du financement des sociétés Numéro de projet Sédar: 1804228

Décision n°: 2011-FS-0207

Société Financière Daimler Canada Inc.

Vu la demande présentée par Société Financière Daimler Canada Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 novembre 2011 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu l'article 115 du Règlement sur les valeurs mobilières, R.R.Q., c. V-1.1, r.1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2:

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets à taux fixe pour un montant en capital de 300 000 000 \$ CA qui sera effectué dans le cadre d'un programme d'un montant global de 35 000 000 000 €, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséguence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 29 novembre 2011.

(s) Benoit Dionne Benoit Dionne Chef du Service du financement des sociétés

Numéro de projet Sédar: 1826237

Décision n°: 2011-FS-0224

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre souscri QC / Ho	pteurs	Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Banque Royale du Canada	2011-11-22	billets	3 125 952\$	0	4	2.3
Mines d'Or Visibles Inc. (Les)	2011-11-22	9 583 333 actions ordinaires et 4 791 664 bons de souscription	2 875 000 \$	32	4	2.3 / 2.10
Peraso Technologies Inc.	2011-11-09	3 292 353 actions catégorie B, série I et billet promissoire	4 389 804 \$	3	4	2.3
Rockland Minerals Corp.	2011-11-18 et 2011-11-25	858 333 unités et 3 931 286 unités accréditives	653 380 \$	1	4	2.3
Solutions Extenway Inc.	2011-11-22	3 000 000 d'actions ordinaires	390 000 \$	1	0	2.3
Walton Fletcher Mills Investment Corporation	2011-11-25	62 903 actions ordinaires catégorie B	629 030 \$	1	15	2.3 / 2.9 / 2.24

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombro souscri QC / Ho	pteurs	Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Walton GA Crossroads Investment Corporation	2011-11-25	67 807 actions ordinaires catégorie B	678 070 \$	1	24	2.3 / 2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre souscri QC / Ho	pteurs	Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Avenue Special Opportunities Fund I, L.P.	2011-11-15	Parts de société en commandite	256 170 000 \$	1	0	2.3
Davis Rea Balanced Pooled Fund	2010-01-31	483 parts de catégorie A	5 000 \$	1	0	2.19
Fonds Tonus Sélect	2011-01-31 2011-02-28 2011-08-31	4 403,39 parts	491 965 \$	4	0	2.3, 2.5
Kingwest High Income Portfolio	2011-11-15	2 209,14 parts	12 500 \$	2	0	2.3, 2.19
NBCG AlphaPlus Sub-Fund	2011-08-01	3 672 746,92 actions	33 442 668,48 \$	1	0	2.3
NBCG FETS Sub- Fund	2011-02-01	246 504,44 actions	2 503 748,73 \$	1	0	2.3
NBCG Sophia Sub- Fund	2011-01-04 2011-02-01 2011-04-01	3 342 559,69 actions	34 647 304,35 \$	1	0	2.3
Yellow Point Equity Partners III Limited Partnership	2011-11-04 2011-11-08 2011-11-10	7 913 parts	79 130 000 \$	2	113	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Fiducie de placement immobilier Dundee

Vu la demande présentée par Fiducie de placement immobilier Dundee (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 30 novembre 2011 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2:

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des états financiers intermédiaires non audités comparatifs et du rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2011 (collectivement, les « documents visés »), lesquels seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 5 décembre 2011 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 5 décembre 2011.

Benoit Dionne Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2011-FS-0232

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».